

ARMOR équipe la maison des projets du Mans avec son film photovoltaïque souple

Le Mans. La Mairie du Mans inaugure le 17 octobre 2019 sa maison des projets « La Fabrique, rêves de villes », une vitrine pour la ville, à destination du grand public. ARMOR y installe le film photovoltaïque ASCA® – souple, léger et semi-transparent – sur une façade vitrée de la Fabrique, qui assurera ainsi une fonction d'ombrage et de production d'électricité qui sera autoconsommée. Une première en France d'une telle application sur un bâtiment tertiaire et une illustration concrète du potentiel que recouvre la technologie solaire organique souple déployée par ARMOR pour le bâti urbain.

Le film photovoltaïque organique ASCA® à la rencontre du grand public

Boulevard Anatole France, sur les deux hectares de l'ancien site de l'entreprise Engie, Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole, dévoilera ce jeudi 17 octobre « La Fabrique – rêves de ville ». Cette Maison des projets a pour vocation de démontrer ce qui se passe dans la ville en matière d'architecture, d'urbanisme, d'art ... et d'énergie. Outil pédagogique destiné au grand public, La Fabrique accueillera également des activités de recherche sur la ville de demain et ses matériaux du futur. C'est à ce titre que les visiteurs pourront observer jusqu'en décembre le film photovoltaïque organique ASCA®, innovation du groupe nantais ARMOR.

La technologie au service de la transition énergétique

« ARMOR n'en est pas à son coup d'essai en termes de projets inspirants et innovants sur le sol français et à l'international », explique Denis Bourène, Business developer chez ARMOR. « Le film photovoltaïque organique ASCA® habille déjà sous forme de voiles d'ombrage, par exemple, des serres maraîchères dans la région. » précise-t-il.

Ce sont les caractéristiques innovantes de ce matériau qui ont retenu l'attention de Stéphane Le Foll. « En tant que président de Le Mans Métropole, je suis très heureux de voir notre territoire – à travers "La Fabrique, rêve de ville" – intégrer la technologie ASCA® de manière pionnière au sein d'un projet urbain innovant. Le groupe ARMOR développe une technologie nouvelle et innovante issue d'une filière photovoltaïque française bas carbone. Il est essentiel de soutenir ces filières à très forte valeur ajoutée tant pour la préservation de l'environnement que pour le maintien de notre compétitivité dans le monde. »

Orienté sud-ouest, le film apportera de l'ombre et de la fraîcheur en ne laissant filtrer que 20 % des rayons lumineux dans un bâtiment aux qualités thermiques d'époque. L'énergie produite par les 4m² de film ASCA® sera réintroduite dans le circuit interne du bâtiment. Ce démonstrateur fait ainsi la preuve de la capacité du film ASCA® à s'installer sur tout type de bâti, l'immeuble accueillant La Fabrique ayant été dessiné en 1936 par l'architecte mançais Raoul Cagnault.

Des perspectives de développement importante sur le marché des bâtiments bas carbone

« La Fabrique marque une étape importante dans le développement de la technologie ASCA® » précise Denis Bourène. « Comparé aux technologies solaires d'ancienne génération, le film ASCA® est capable de s'adapter à des formes et surfaces complexes. Il peut épouser la courbure d'une façade ou d'une toiture. C'est aussi un matériau sans silicium ni métaux rares dont le coût énergétique est moindre, et qui est produit à partir de polymères organiques dont la ressource est disponible partout dans le monde. Cela en fait un matériau parfait pour le développement du « building applied photovoltaics (BAPV), le photovoltaïque surimposé ».

L'application de la technologie photovoltaïque organique à des surfaces encore peu ou pas explorées est un enjeu majeur des villes du futur, tout comme le développement de matériaux intégrant ces technologies photovoltaïques organiques (« building integrated photovoltaic », ou BIPV). Dans les deux cas l'objectif est simple : remplacer ou recouvrir certains éléments ou matériaux de construction par d'autres capables de capter l'énergie solaire afin de rendre les bâtiments moins dépendants vis-à-vis d'autres sources d'énergie. Ces technologies possèdent un dernier avantage pour les collectivités territoriales françaises : leur développement et mise en œuvre nécessitent une collaboration renforcée entre leur producteur du film et les entreprises du bâtiment. Le déploiement du photovoltaïque souple dans le milieu urbain se traduira donc dans le futur par la création de clusters d'entreprises sur les territoires.

Avec la Fabrique, ARMOR apporte sa pierre à la ville de demain.

Contact presse:
Laurent Girardeau (Giotto)
06 77 88 30 30 / l.girardeau@giotto-cr.com